

Master 1 droit public, malgré L3 droit privé

Par **Tiouftiouf**, le **06/02/2017** à **23:59**

Bonjour, je suis en L3 droit privé, et je regrette ce choix. J'ai longuement hésité entre une L3 droit privé et droit public, j'ai longtemps penché pour le droit public, mais après avoir discuté de mon orientation, et découvert le droit du travail, j'ai finalement choisi une L3 droit privé. Je regrette mon choix, est-ce qu'il serait possible d'envisager un M1 droit public ? Merci pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/02/2017** à **07:57**

Bonjour

Oui étant donné qu'il n'y a pas encore la sélection entre la L3 et le M1. Mais il va falloir vous mettre à niveau. Je vous conseille de vous procurer les cours d'un ou d'une camarade qui a fait la L3 droit public et de potasser ça tout l'été.

Je sais aussi qu'Ezoah est allée en M2 public (affaire) alors qu'elle sortait d'un M1 privé. Son témoignage serait le bienvenue [smile3]

Par **Visiteur**, le **07/02/2017** à **10:20**

Bonjour,

Oui j'arrive !

Alors oui je suis dans un M2 Droit public des affaires (centré sur les partenariats publics-privés et relativement mixte cependant) avec un parcours entièrement privatiste jusque là, et de bonnes notes en public.

Aussi, l'avantage de ma fac c'est que nous faisons obligatoirement du droit administratif spécial (contrats et biens) en L3, ce qui est loin d'être le cas de tout le monde.

Mais c'est toujours plus facile de repartir en public que l'inverse puisqu'en droit privé, c'est la suite, alors qu'en public c'est différent, plus concret.

Ce qui compte ce sont tes notes en public et la façon dont tu justifies ta motivation, ton

parcours.

Sinon pour résumer, en L3 comme tu n'es pas encore beaucoup spécialisé, le changement est encore entièrement possible.

Mais pense que même si c'est compliqué d'un M1 privé de partir dans un M2 public, l'inverse est impossible.